



Mairie de CAJARC
46160 CAJARC
05.65.40.65.20
accueil@cajarc.fr
www.cajarc.fr

Maîtrise d'œuvre pour la rénovation de la gendarmerie

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : commune de CAJARC,
correspondant : M. le Maire, mairie, 46160 CAJARC, courriel : accueil@cajarc.fr
Principale activité du pouvoir adjudicateur : collectivité territoriale.

Objet du marché : maîtrise d'œuvre pour la rénovation de la gendarmerie

Caractéristiques principales :

Programme des travaux :

- Mise aux normes accessibilité.
- Mise aux normes sécurité.
- Mise aux normes sûreté.
- Reprise partielle des installations électriques.
- Reprises partielles des sols, murs et plafonds).
- Redistribution partielle des locaux
- Réparation ponctuelle et travaux mineurs de plomberie.
- Remplacement des menuiseries extérieures.
- Locaux de la gendarmerie à rénover : 150 m² utiles.
- Mise en conformité de la chambre de sûreté.

Ce programme sera précisé et complété après diagnostic et analyse du service des affaires immobilières de la gendarmerie, des options pourront être proposées au maître d'ouvrage.
Coût prévisionnel des travaux : estimé à 70 000 euros HT le montant sera réajusté selon les prestations retenues après Diag.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- 40 % - Références professionnelles des candidats.
- 30 % - Moyens humains, matériels, et qualifications.
- 30 % - Taux de rémunération.

Date limite de réception des candidatures : 15 avril 2018 à 16 h.

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.
Adresse de transmission des offres : mairie de CAJARC – 46160 CAJARC.

Autres renseignements :

Renseignements complémentaires : aucun dossier de consultation n'a été établi. Les pièces à fournir sont listées ci-dessus.

Personne à contacter en cas de demande de renseignements :

M. Olivier AINS, Responsable Services Techniques de Cajarc, tél. 05 65 40 65 20.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Pièces à produire (articles 44, 45 et 46 du Code des marchés publics) :

1. Une lettre de candidature ou d'habilitation du mandataire par des cotraitants (imprimé DC1 anciennement DC4).
2. L'imprimé DC2 (anciennement DC5) ou l'ensemble des renseignements, déclarations, attestations, et documents à fournir par le contractant ou chaque co-contractant en cas de groupement en application de l'article 45 du CMP.
3. Des certificats de qualifications, sachant que la preuve de la capacité du candidat, peut-être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle et des références attestant de la compétence de l'entreprise à réaliser la prestation pour laquelle elle se porte candidate.
4. Les attestations d'assurances en cours de validité.
5. Les renseignements, déclarations et documents permettant d'évaluer les capacités professionnelles et techniques du candidat : présentation d'une liste de missions en cours d'exécution ou exécutée.
6. Les moyens en personnel et matériel.
7. Proposition de rémunération. Une rémunération dégressive pourra être proposée selon le montant des travaux fixé en fin de mission DIAG.

Modalités d'attribution :

En application de l'article 52 du Code des marchés publics, les candidatures qui ne sont pas recevables en application des articles 43 et 47, qui ne sont pas accompagnées des pièces mentionnées aux articles 44, 45 et 46 ou qui ne présentent pas des garanties techniques et financières suffisantes ne sont pas admises.

La proposition d'honoraires sera librement négociée après désignation du candidat, pour l'établissement de l'acte d'engagement.

Éléments de missions :

Mission de base loi MOP avec élaboration du dossier de Déclaration Préalable, mission EXE limité au VISA.

Procédure de passation :

Marché de maîtrise d'œuvre passé selon la procédure adaptée en application de l'article 74.II et des articles 26.II et 28 du Code des marchés publics.

Date d'envoi du présent avis : 15 mars 2018.